

# Appel à Projet(s) Réussite Educative en Picardie (PREP) à destination des lycéens pour l'année scolaire 2011/2012



## Identification de l'établissement

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Nom du chef d'établissement \_\_\_\_\_

## Responsable du projet

Nom \_\_\_\_\_

Qualité \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

Date

Cachet de l'établissement  
et signature du chef d'établissement

## Thématiques

Culture et Communication

Sport, environnement, santé, alimentation

Engagement citoyen

Ouverture sur le monde

Orientation et insertion

Expérimentation

Web radio

TIC

Expérimentation

Qualité de l'air

Ce formulaire de demande est téléchargeable sur le site extranet de la Région  
et doit être retourné par mail à l'adresse électronique suivante :

[vielyceenne@cr-picardie.fr](mailto:vielyceenne@cr-picardie.fr)

**Date limite de dépôt du dossier : 9 septembre 2011**

*Un jeune qui s'accomplit  
est un adulte qui réussit...*

**En 2011, cap sur la Réussite Éducative  
avec l'ensemble des partenaires**

**formulaire - 2**

**Présentation du projet**

**Intitulé**

---

**Axes prioritaires en articulation avec le projet d'établissement**

---

**Implication des élèves dans la création du projet**

---

**Descriptif du projet**

---

**Objectifs du projet**

---

**Valorisation du projet**

---

Ce formulaire de demande est téléchargeable sur le site extranet de la Région  
et doit être retourné par mail à l'adresse électronique suivante :

[vielyceenne@cr-picardie.fr](mailto:vielyceenne@cr-picardie.fr)

**Date limite de dépôt du dossier : 9 septembre 2011**

### formulaire - 3

#### Les acteurs du projet

##### 1 - Public visé

oui  non Un groupe d'élèves

oui  non Une classe

oui  non Plusieurs classes

oui  non Elèves internes

Niveau d'enseignement	Nombre d'élèves	Niveau d'enseignement	Nombre d'élèves

Au cas où le public visé toucherait plusieurs établissements, préciser le nom des établissements, le nombre d'élèves et le niveau d'enseignement :

---

---

---

---

---

---

---

---

### formulaire - 4

#### 2 - Partenaires internes à l'établissement (enseignant, infirmière, agent technique ...)

Nom	Fonction / Discipline	Rôle dans le projet

(Il est important que l'équipe éducative soit intégrée au projet pour qu'une continuité de l'action soit assurée en interne)

#### 3 - Partenaires externes à l'établissement (non rémunérés)

Nom	Statut	Structure	Rôle dans le projet

#### 4 - Intervenants extérieurs (rémunérés)

Nom	Statut	Rôle dans le projet

## formulaire - 5

### Déroulement du projet, programme d'actions, évaluation

#### 1) Démarche, étapes et modalités de mise en œuvre

---

---

---

---

---

---

---

---

#### 2) Calendrier

Selon quelle (s) périodicité (s) se déroule le projet ? (fréquence, horaires ...)

---

---

---

---

---

---

---

---

#### 3) Evaluation prévue

Par qui ? et quand ?

---

---

---

---

---

---

---

---

Critères d'évaluation retenus par rapport aux objectifs fixés ?

---

---

---

---

---

---

---

---

## formulaire - 6

### Budget prévisionnel du projet (à compléter avec précision)

Le budget doit être équilibré (total dépenses = total recettes), sincère et la participation financière de l'établissement est obligatoire.

Dépenses prévues (à détailler par type de dépenses cf nota)	Montant TTC	Recettes prévues	Montant TTC
		<b>Financements publics</b> dont Conseil régional de Picardie	
		<b>Financements privés</b>	
		<b>Participation établissement</b> (au minimum 10% du coût total)	
		<b>Valorisation</b>	
		<b>Autres sources de financement</b>	
<b>Total dépenses</b>		<b>Total recettes</b>	

Si vous avez sollicité des HSE, merci de préciser le nombre :

Nota : pour mémoire les dépenses éligibles au titre de la subvention sollicitée au Conseil régional de Picardie dans le cadre de l'appel à projets sont celles spécifiquement liées à la préparation et à la mise en œuvre du projet :

- les fournitures et consommables indispensables à la réalisation du projet (hors équipements considérés comme valeur immobilisée et fournitures administratives courantes),
- la rémunération d'intervenants extérieurs,
- les opérations de valorisation du projet (sauf frais liés à des réceptions, cocktails, etc...)
- et, à la marge, le coût des visites, des spectacles ou de l'hébergement venant enrichir le projet (hors frais de transport).

Les dépenses non éligibles et exclues de l'assiette subventionnable doivent figurer dans ce budget (frais d'investissement, valorisation de bénévolat, mise à disposition de salle et de matériel, transports ...).

Hormis la Région, d'autres partenaires financiers doivent être recherchés.

Le budget présenté est prévisionnel. Toutefois, pour le versement de la subvention, ce budget prévisionnel sera rapproché du bilan-compte-rendu financier de l'opération (recettes et dépenses effectives). Il est par ailleurs vivement recommandé de conserver précieusement les factures qui pourront être demandées par la Région.

*Picardie* **Cursus**



**PICARDIE**

LA RÉGION

